

DSR AGRO

SOLVANT DÉSINFECTANT PRÊT À L'EMPLOI



- Solvant désinfectant de contact prêt à l'emploi, destiné à la désinfection de multiples surfaces y compris les surfaces alimentaires.
- S'évapore rapidement, laissant une surface propre et sèche.
- Sans rinçage
- Non corrosif sur les surfaces métalliques et plastiques.
- Large spectre d'activité désinfectante bactéricide, levuricide, fongicide et virucide.
- ▶ Bactéricidie: EN 1276 sur les souches Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus et sur les souches additionnelles: Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium (1 min, 20 °C, conditions de propreté), EN 13727 (1 min, 20 °C, conditions de propreté), EN 13697 (5 min, 20 °C, conditions de propreté).
- Levuricidie: EN 1650, EN 13697, EN 13624 (30 sec, 20 °C, en conditions de propreté).
- ► Fongicidie: EN 1650, EN 13697 (15 min, 20 °C, en conditions de propreté).
- Virucidie: EN 14476 sur Adenovirus type 5, Norovirus et Coronavirus humain HCoV 229E (30 sec).
- ► Utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.

APPLICATION

Permet la désinfection des surfaces, des plans de travail, des petits matériels et mobiliers, des locaux de préparation, locaux et matériel de stockage, matériel de transport de nourriture,...

UTILISATEURS

Industries agroalimentaires, services d'entretien industriel, industrie textile, industries de meubles, laboratoires de cosmétologie et pharmacie, imprimeries, cantines, etc...

MODE D'EMPLOI

Produit prêt à l'emploi (AL). Pulvériser sur la surface de manière à bien la recouvrir (environ 10 à 30 mL/m²). Laisser agir suivant l'effet recherché. Ne pas rincer. Renouveler si nécessaire ou selon protocole en place.

CONDITIONS D'EMPLOI

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTERISTIQUES

Aspect: liquide limpide incolore.

Point éclair : < 23°C. Densité : 0.88 environ.

Substance active: alcool éthylique (CAS: 64-17-5) à 700 g/kg.

Produit biocide TP2 et TP4.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D3132-0621



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : Lunettes.



ZEP INDUSTRIES

Fiche de données de sécurité sur internet : www.zep-industries.com